



LE SOMMET DE LA TERRE

Rio, juin 2012

Isabelle ROUSSEL⁽¹⁾

Le Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio en juin 2012 est une manifestation tout à fait différente de celle de Copenhague qui s'intégrait dans un ensemble de négociations annuelles sur le climat. Le sommet de la Terre n'a lieu que tous les dix ans et celui-ci revêtait une solennité particulière car il avait lieu 20 ans après la conférence de Rio de 1992 ; il a mobilisé les populations, la multitude des peuples autour du thème : « The future we want ».

Deux thèmes ont été retenus pour cette conférence : l'économie verte et le cadre institutionnel du développement durable. Le pays hôte, le Brésil, a décidé que le thème du développement serait essentiellement discuté sous l'angle de l'éradication de la pauvreté.

Les contributions pour le texte final s'étaient accumulées depuis 2009, elles émanaient de 193 États car les contributions individuelles qui avaient été recueillies n'ont pas été prises en compte. Certes, ce texte final définit 700 engagements mais il est laborieux et peu innovant. Ce texte de 40 pages « fait l'impasse sur les réels défis de la mondialisation, l'épuisement des ressources naturelles, et l'évolution de l'économie mondiale (...). Les propos restent incantatoires quand ils ne marquent pas un recul par rapport à l'existant », a fustigé de son côté le collectif français RIO+20 qui regroupe une trentaine d'organisations de la société civile et de syndicats. Le collectif – qui réunit l'association 4D sur le développement durable, le Comité 21 ou l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDRI) – a regretté l'impact de la crise qui aurait primé sur les décisions du sommet. Cette crise a provoqué « une logique de repli sur les intérêts nationaux au détriment de l'intérêt général », selon Pierre Radanne, président de 4D. Pour Jim Leape, directeur général du WWF, « le résultat donne une nouvelle fois une impression d'occasion ratée – un accord qui ne met pas la planète sur le chemin du développement durable. L'urgence d'agir n'a cependant pas changé », espère-t-il. « La bonne nouvelle est que le développement durable est une plante qui a pris racine et qui grandira en dépit du faible leadership politique. Nous avons vu des dirigeants aller de l'avant à Rio mais pas lors des négociations. En fin de compte, nous devons agir partout, auprès des citoyens, au sein des villages, des villes, des pays, des petites et grandes entreprises ainsi qu'au travers de la société civile et les ONG ». Cette déclaration confirme le dynamisme des négociateurs et la présence dans ces instances d'une nouvelle généra-

tion d'acteurs beaucoup plus motivés, adhérant à une nouvelle culture de la relation homme/nature et conscients du caractère urgent des décisions à prendre.

La France a beaucoup investi dans cette démarche car il s'agit d'inventer l'avenir dans un contexte de crise en s'appuyant sur les principes du développement durable qui s'incarnent dans l'économie verte. Quelle que soit la teneur de la déclaration finale, cet événement a suscité de nombreuses réflexions dont se fait écho la revue *Vraiment durable* qui consacre sa deuxième livraison à Rio+20 et aux attentes que certaines personnalités formulent sur cette manifestation dédiée au « monde que nous voulons ».

20 ans après Rio, le rapport du PNUE qui analyse l'évolution de 500 indicateurs décrivant l'état de la planète, est plutôt alarmant puisque seuls quatre de ces indicateurs sont caractérisés par une évolution positive. En ce qui concerne l'atmosphère, si les concentrations de plomb et de chlorofluorocarbures ont fortement décliné, les particules tuent six millions de personnes par an, l'ozone de basse altitude fait 700 000 victimes et « les pertes économiques mondiales dues à la baisse de la production agricole provoquée par la pollution de l'air s'élèveraient entre 11 et 20,5 milliards d'euros par an⁽²⁾ ». Ce constat peu élogieux interroge la pertinence de la mise en œuvre du développement durable tel que le rapport Brundtland et la conférence de Rio en avaient fait la promotion.

En dépit de ces résultats peu encourageants, la conférence de Rio a été le moment d'une prise de conscience qui s'est certes, dans un premier temps, investi dans la sphère technique et théorique mais une évolution de l'opinion publique s'est imposée lentement et durablement préfigurant la transformation des comportements par « la discussion, l'écoute, le partage des savoirs ». Selon C. Fleury⁽³⁾, ces forums relèvent : « du latent, du subtil, du déclin de conscience, ce sont des synergies qui s'inventent, des stratégies nouvelles qui se mettent en place, ce sont des mouvements de pression qui se confrontent, ce sont des rapports de force qui changent de main, c'est aussi beaucoup de communication, de pédagogie, d'information. C'est un cycle de consentement et d'engouement qui se prépare. Ni plus ni moins que la fabrique de l'opinion publique, au sens noble du terme – et non au sens de la manipulation ». Or cette auteure constate également que « la société de consommation commune est un merveilleux alibi pour ne pas avoir de monde commun ».

(1) Directrice de la revue « Pollution Atmosphérique » – 10, rue P. Brossolette – 94 270 La Kremlin-Bicêtre.
isabelle.rousseau@appa.asso.fr

(2) <http://www.unep.org/newscentre/default.aspx?DocumentID=2678&ArticleID=9121&I=fr>

(3) p. 91.

C'est pourquoi le ralliement des chefs d'entreprise autour de l'économie verte est sans doute une avancée significative même si le chemin est encore long à parcourir pour véritablement croiser développement, économie et écologie selon les piliers, très théoriques, du développement durable. Le *Global Compact* onusien avait réuni 2 500 P-DG pour débattre des bonnes pratiques du RSE... Il est temps d'entraîner les entreprises françaises dans de grands projets « verts » au delà du *greenwashing* ! Les institutions et les entreprises détiennent les clés de la réussite que la diversité des attentes des États a du mal à intégrer dans un rapport officiel. L'économie verte est une tentative pour concilier le terme de croissance avec les principes d'un monde fini à travers les nouveaux concepts de fonctionnalité et de circularité. La **fonctionnalité** consiste à réduire la consommation des ressources naturelles pour la satisfaction d'un même besoin : optimiser la mobilité, adapter les bâtiments aux caractéristiques du climat... Les exemples sont nombreux. La **circularité** implique une optimisation de l'usage de l'ensemble des ressources lorsque les déchets deviennent les matières premières secondaires des autres. Mais plus fondamentalement, selon la Fondation Nicolas Hulot⁽⁴⁾, l'économie verte implique aussi l'émergence d'une **autre vision du bien-être et de la prospérité**, qui implique notamment un débat sur l'équité, le partage des ressources, mais aussi des interrogations non plus uniquement sur nos modes de production, comme ce fut le cas avec le concept de développement durable, mais aussi sur nos modes de consommation⁽⁵⁾.

La question d'une gouvernance mondiale de l'environnement a été posée avec acuité car l'environnement est éclaté au sein de 500 conventions internationales. Avec un socle conventionnel anarchique et environ 450 accords environnementaux multilatéraux, fonctionnant pour la plupart d'entre eux comme une petite organisation internationale (avec notamment une réunion des parties, conférence semi-permanente et un secrétariat), la gouvernance de l'environnement est peu efficace. À ce sujet, les réflexions sur le cosmopolitisme présentées par la revue *Vraiment durable* sont particulièrement éclairantes car, selon le préambule de la revue : « *L'humanité se reconnaît une communauté de destin dont la conscience des risques est le ciment* ». Selon U. Beck⁽⁶⁾ : « *Il ne s'agit pas d'un cosmopolitisme qui vient d'en haut, comme celui incarné par les Nations unies ou la Cour internationale de justice... Il y a, de fait, une cosmopolitisation qui vient d'en bas et qui change notre vie quotidienne, notre mode de consommation, notre vie politique, ou nos relations à l'intérieur même de nos frontières nationales... De ce fait, nous sommes liés à d'autres, au delà des frontières,*

des religions, des cultures... Ce qui détermine une certaine communauté de destin et peut-être même un espace public mondial ».

Mais si, selon Brice Lalonde⁽⁷⁾ : « *Il est clair pour tout le monde que les systèmes économiques sont enchâssés dans la biosphère et qu'ils dépendent largement du fonctionnement des écosystèmes et des cycles biochimiques. Il n'y a pas encore, toutefois, d'accord sur la théorie ni sur les méthodes de l'intégration* ». Cette relation entre les activités humaines et la nature interroge un débat philosophique sur l'exceptionnalité humaine que Cynthia Fleury⁽⁸⁾ présente en ces termes : « *Cette exceptionnalité humaine raconte précisément à quel point il fait partie du tout, à quel point il est une finitude, à quel point il joue son éternité sur du sens, et le seul rapport qui le lie à son éternité, c'est le fait justement de construire du sens, et notamment un sens commun, un sens pour ses enfants, un sens de la transmission* ».

Ce cosmopolitisme fondé sur un sentiment d'appartenance doit-il, peut-il être institutionnalisé ? Brice Lalonde considère qu'il manque un espace pour appréhender les questions planétaires et gérer les « biens communs » : « *Les affaires de la planète ne sont pas celles des États*⁽⁹⁾ ». Il espérait que ce rassemblement de Rio donnerait du corps à la construction de deux instances internationales, l'une pour l'environnement qui renforcerait le PNUE et l'autre pour le développement durable avec la création d'une instance internationale qui ne se limiterait pas à la sphère environnementale, mais intégrerait les trois volets du développement durable : économique, social et environnemental. Le dimensionnement de ces futures agences est très délicat, elles ne pourront pas ignorer la question du développement et de la lutte contre la pauvreté comme le demandent les pays émergents dont la participation a été forte à ce sommet. D'ailleurs, l'implication des pays émergents est un point fort de cette manifestation qui a regroupé des acteurs jeunes et motivés ; on observe un véritable renouvellement de la génération des négociateurs qui refusent à la vieille Europe de détenir le monopole des bonnes pratiques ; il faut se féliciter des engagements du Brésil qui veut réduire de 80 % la déforestation.

Cependant, le territoire et le local représentent une autre clé de compréhension de ce rassemblement qui est celui des régions du monde et qui pouvait faire le bilan, pas toujours très positif, des Agendas 21 dont le processus a été initié à Rio en 1992. En effet, les engagements pris sont revus dans un contexte de crise mais, comme le rappelle la formule de Jean Monnet : « *Les hommes n'acceptent le changement que dans la nécessité, et ils ne voient la nécessité que dans la crise* ».

(4) www.fnh.org

(5) Retrouvez les recommandations du Réseau climat développement, qui regroupe 65 ONG francophones européennes et africaines, à l'adresse suivante : <http://ressourcesclimatdeveloppement.jimdo.com/lereseau-se-mobilise-pour-rio-20/>

(6) Revue *Vraiment durable*, n° 2, p. 13.

(7) Revue *Vraiment durable*, n° 2, p. 39.

(8) Revue *Vraiment durable*, n° 2, p. 99.

(9) Revue *Vraiment durable*, n° 2, p. 34.